



## Cumul travail fct public personnel non titulaire

Par **virginie**, le **15/08/2010** à **18:11**

Bonjour,

je suis actuellement employée en tant que contractuelle au CNRS à plein temps, mais cela ne me suffit pas.

J'ai la possibilité de travailler quelques heures par mois ( 15heures) dans une entreprise privée.

Je voudrai avoir votre avis pour savoir comment ca se passe, puis je cumuler ces deux emplois? ou à qui, puis je demander si j'ai le droit?

la loi n'ayant trop d'exceptions, je n'y comprends plus rien.

merci par avance,

virginie